



*Vous avez besoin d'une présence rassurante ou d'une aide régulière la nuit ou dans la journée ...*

*... nous sommes à vos côtés*



La nuit entre 21 heures et 7 heures du matin, un professionnel s'assure de votre bien-être, vous écoute, vous aide dans les actes essentiels (garde malade de nuit) et/ou vous rassure par sa présence (présence responsable de nuit)

Le jour, la garde vous aide dans les actes essentiels et vous accompagne dans vos activités à domicile ou à partir du domicile

### *Nos points forts*

- La visite à domicile d'un professionnel qui analysera avec vous vos besoins et qui mettra en place une garde personnalisée respectueuse de vos besoins et de vos souhaits
- L'assurance de la continuité du service grâce au remplacement des intervenants (maladies, congés,...)
- Des intervenantes expérimentées, formées à ce type de prestation
- Des prestations 7 jours/7, 24h /24
- Un seul numéro d'appel pour répondre à vos questions
- Une astreinte téléphonique en dehors des heures d'ouverture des bureaux
- Des aides financières
- Des avantages fiscaux (déduction jusqu'à 50 % des frais engagés de l'impôt sur le revenu)

**Services aux personnes**

Agrément qualité n° N/160107/A/081/Q/002



Services aux personnes à domicile (NF 311)  
www.marque-nf.com